



Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

Compte rendu de réunion N°19 du Lundi 18 Mars 2024

Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy

Assistent :

Rutily Léa

1. Courriers reçus :

- Courrier reçu de plusieurs clubs pour la formation → transmis à l'ETT
- Courrier reçu de Ange Bartoli : concernant les -18ans M → en attente de la demande de report
- Courrier reçu de Nicolas Luciani : concernant le match N3F de coupe de la Ligue du 17 Mars → transmis à la CTOA/Arbitrage

2. Anomalies :

DATE	RENCONTRE	CATEGORIE	ANOMALIE	DECISION CTOA
17-03-2024	JSB/STAV – GFCA 2	-11 ANS Mixtes Tournoi Phase 2 Journée 1	Absence de demande d'autorisation (aucune demande de sur classement)	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au GFCA

LIGUE CORSE DE HANDBALL

17-03-2024	BHB - HPA3V	-13 ANS Mixtes Cadrages Coupe de Corse	Forfait du HPA3V : Motif : Manque d'effectif	La CTOA inflige une pénalité financière de 210€ au HPA3V
13/14-04-2024	JSH – HAC	Nationale 3 F	Rencontre non conclue	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ à la JSH
13/14-04-2024	HPA3V – HBC/HJIR	-15 ANS M	Rencontre non conclue	La CTOA inflige une pénalité financière de 50€ au HPA3V

Je vous rappelle qu'à J-16 la pénalité sera augmentée de 100€.

3. Coupe de Corse :

Cadrage U11 :

- BHB – HAC → 16 Mars 2024

1/4 de finales U11 : 06/07 Avril

- ASPV – HBCB
- BHB ou HAC – JSB/STAV
- HBC – HPA
- GFCA – HJIR

1/4 de finales U13 : 06/07 Avril

- CSHB – BHB
- JSB/STAV – ASPV
- HBCB – GFCA
- HJIR – HAC

LIGUE CORSE DE HANDBALL



1/4 de finales U15 M : 06/07 Avril

- HPA – JSB/STAV
- ASPV – BHB
- HBCB – HBC/HJIR

1/4 de finales U18 M : 06/07 Avril

- HJIR/HBC – BHB
- HPA – ASPV
- JSB/STAV – AJC

1/4 de finales PNM : 06/07 Avril

- JSB – JSH

Les rencontres de 1/4 de finales doivent être impérativement jouer le week-end du 06/07 Avril 2024.
Merci de bien vouloir saisir les conclusions de match pour les -13ans le plus rapidement possible.

Concernant les conclusions de match des -11ans, les saisies seront possibles à partir de dimanche (après réception du qualifié entre BHB et le HAC).

Cahier des charges pour la Coupe de Corse :

U11

- Jeu à 7 et en défense la prise en individuel d'un joueur est proscrite

U13

- Les défenses en 6-0 ainsi que la prise en individuel d'un joueur est proscrite.
- Temps de jeu : 2x20min

LIGUE CORSE DE HANDBALL

4. Formation 40H :

CSHB	AJC	BHB	HAC	GFCFA
Guillaume MARTIN Imed EZZINE	Stella CASU Kevin GARCIA Pascal SALIVET	Laurent Légier Laurent Campana Audrey Mattei Maleck Abtitoui	Fleury Luca Acquaviva Terrazzoni Chjara Perus Vincent Acquaviva Julie	Alexandru Damian Marius Inocencio Bogdan Jovanovic Éric Duruisseau Yohann Varin

HBC	ASPV
Tom Lanery Julien Demesy Hugo Esteban Batiste Morato Alfieri Lisandru Orticoni François	Hugo Colonna d'Istria Marine Cellier

Tarifs :

250€ par stagiaire

Début de la formation le week-end du 29/30 Avril 2024.

Veuillez confirmer par retour de mail l'inscription définitive de vos stagiaires.

5. Inter Comités Beach Handball :

Le Bureau Directeur vous informe que nous ne participeront pas aux Inter Comités de Beach Handball cette année.

6. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.

LIGUE CORSE DE HANDBALL



- B) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- C) Lors des tournois –11ans et –13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Lors de tirage au sort sur les catégories jeunes (-15/-18) le match est arbitré en binôme.

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : 5500000.coc@ffhandball.net

Arbitrage : 5500000.cta@ffhandball.net

LIGUE CORSE DE HANDBALL